

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

Eric Césari privilégie son clan plutôt que l'intérêt des habitants de Courbevoie et Puteaux

Actuellement empêtré dans l'affaire Bygmalion pour laquelle il est mis en examen pour faux, usage de faux et abus de confiance, le président de la CASD (communauté d'agglomération regroupant Courbevoie et Puteaux) a enfin daigné convoquer le conseil communautaire vendredi 10 octobre, au bout de 5 mois de mandat ! Il y aurait là presque matière à se réjouir si cela n'avait pas donné lieu à une présentation à la va-vite d'un projet de territoire incohérent.

Une restructuration incohérente et clanique du territoire

Découvrant dans un article de L'Express le projet d'élargissement de la communauté d'agglomération aux communes du nord des Hauts-de-Seine (Colombes et Bois-Colombes, notamment), les élus de l'opposition ont interpellé M. Cesari. Malheureusement, incapable d'expliquer la pertinence de son projet, le président de Seine Défense a préféré couper court au débat.

Pourtant les interrogations sont nombreuses et légitimes autour d'un projet qui ne répond à aucune logique territoriale de bassin de vie en matière de réseau de transports, d'habitudes de loisirs, d'offre de logements. Pire, ce projet tourne le dos à ce qui a été le moteur d'attractivité des communes de Puteaux et Courbevoie ces dernières décennies : le quartier d'affaires de La Défense.

En écartant par principe (au nom de quoi ?) un regroupement des communes aux alentours de La Défense (Puteaux, Courbevoie, Nanterre, Suresnes, Rueil-Malmaison, La Garenne-Colombes et aussi Neuilly), le projet de territoire proposé par Eric Cesari va conduire de fait à couper en deux ce bassin de vie et d'activité économique. Et tout cela au nom du « développement économique », selon les termes du Président lui-même ; quelle prouesse !

Ce projet totalement incohérent démontre à nouveau la méconnaissance totale par M. Cesari du territoire dans lequel il a été parachuté. Faut-il en effet rappeler à M. Cesari que toutes les études préliminaires effectuées sur le périmètre pertinent à choisir, ont désigné les communes de Nanterre, La Garenne-Colombes, Rueil-Malmaison et Suresnes comme perspective de regroupement avec Puteaux et Courbevoie ? Que 36% des déplacements domicile-travail se font entre ces communes ? Un tel territoire bénéficierait de surcroît de nombreux atouts: une taille comparable à celle des grandes agglomérations franciliennes, un positionnement stratégique dans la métropole, de nombreux projets de transports métropolitains (Eole, Grand Paris) ; il s'appuierait de fait sur un des grands pôles d'emplois (après Paris) aux nombreux projets d'aménagements et à la croissance démographique dynamique.

Pire que la méconnaissance des enjeux, le projet de M. Cesari ne peut s'expliquer que par une logique partisane visant à regrouper les communes selon les affinités politiques dans le double objectif de contrer le projet « Ollier » et d'éviter d'intégrer Nanterre.

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

Ignorance ou mensonge par omission?

A la question qui lui était posée sur l'intégration d'Argenteuil à la communauté d'agglomération, M. Cesari a écarté cette possibilité, arguant de l'inexistence de frontières communes avec la future agglomération. Le 10 octobre, le débat était donc nul et non avenu pour l'instant, selon le président de la CASD.

Pourtant, jeudi 16 octobre se tient à Argenteuil un conseil municipal qui statuera sur une sortie de son agglomération actuelle afin de rejoindre la CASD avec Colombes, la Garenne-Colombes et Bois-Colombes dès le 1^{er} Janvier 2015. M. Cesari n'était pas au courant ou bien a-t-il menti par omission aux élus qui l'interrogeaient pour éviter le débat, et du même coup les polémiques inévitables liées à l'intégration d'une commune qui affiche 80 millions d'euros de dette ?

Nous condamnons les petits arrangements politiques de M. Césari et de ses amis. Et nous réclamons la tenue d'un grand débat associant la population sur la constitution du territoire de la Défense dans le cadre de la future Métropole du Grand Paris, autour des 7 communes qui forment naturellement ce bassin de vie : Puteaux, Courbevoie, Nanterre, Suresnes, Rueil-Malmaison, La Garenne-Colombes et Neuilly-sur-Seine.

Pour Courbevoie

Jean-André Lasserre, président du groupe Tous pour Courbevoie, regroupant , EELV, Modem et habitants

Pour Puteaux

Christophe Grébert, président du groupe Puteaux pour vous, regroupant citoyens, Modem et EELV

Stéphane Vazia, président du groupe PS de Puteaux

Contact : Jean-André Lasserre
Conseiller général de Courbevoie
06 07 94 39 08
jalasserre@aol.com

pièces jointes :

- 1/ cartes du développement de la CASD, version Césari et version du groupe d'opposition.
- 2/ lien **You tube** sur les débats concernant le développement de la CASD, lors du conseil communautaire de la CASD du 10 octobre 2014
- 3/ transcription de la vidéo

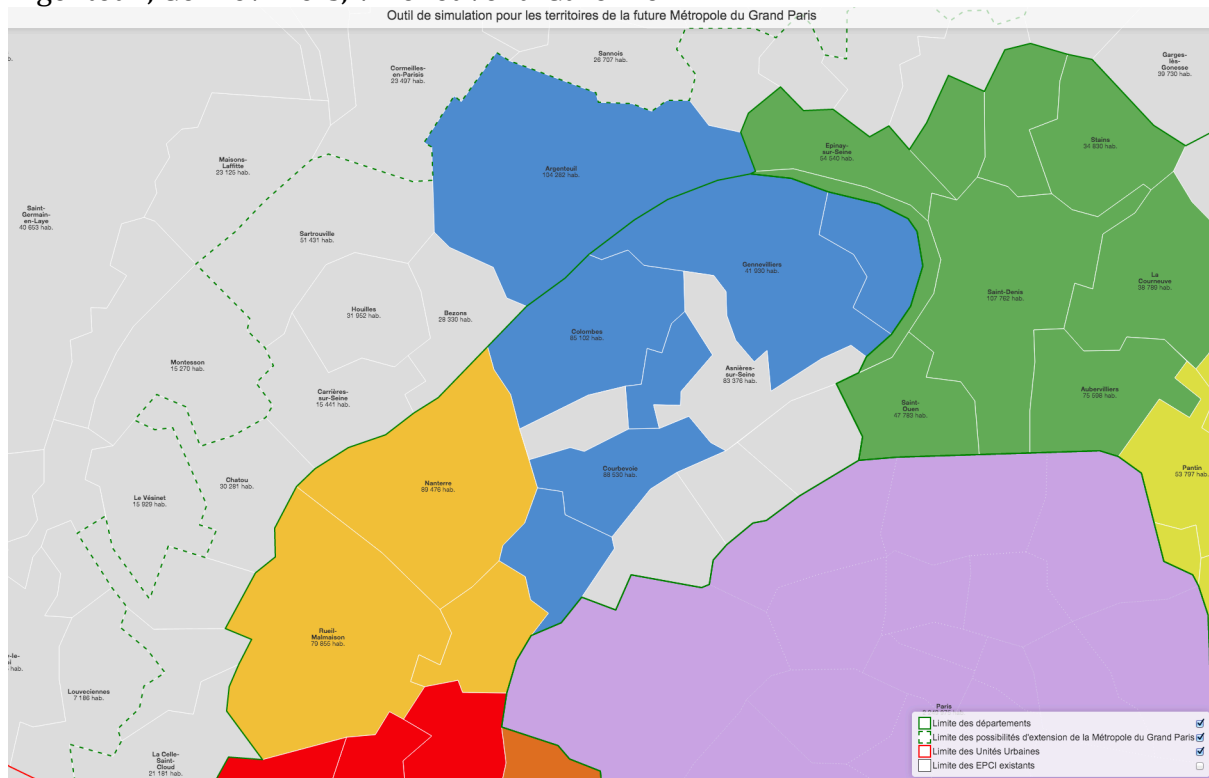
Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

1/ cartes de développement

Proposition de développement de la CASD, défendue par Eric Cesari

Une agglomération artificielle regroupant Puteaux, Courbevoie, Bois-Colombes, Argenteuil, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne.



Mont Valérien

Rueil-Malmaison	79 855 hab. ✕
Suresnes	46 876 hab. ✕
Nanterre	89 476 hab. ✕
TOTAL	216 207 hab.

Seine Défense Césari

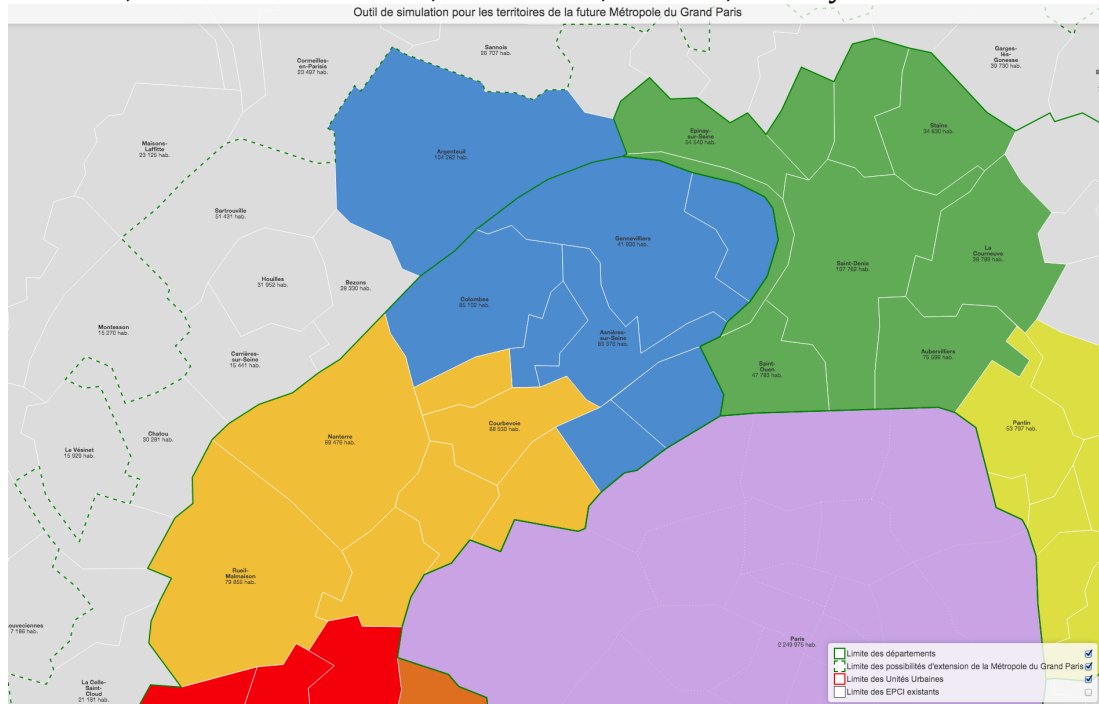
Gennevilliers	41 930 hab. ✕
Colombes	85 102 hab. ✕
Argenteuil	104 282 hab. ✕
Villeneuve-la-Garenne	25 644 hab. ✕
Bois-Colombes	28 927 hab. ✕
Courbevoie	88 530 hab. ✕
Puteaux	44 683 hab. ✕
TOTAL	419 098 hab.

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

Proposition de développement de la CASD, défendue par le groupe d'opposition PS EELV Modem

Une agglomération naturelle de bassin de vie regroupant Nanterre, Rueil-Malmaison, Suresnes, la Garenne-Colombes, Courbevoie, Puteaux, Neuilly.



Mont Valérien		↑ ↓ 🔒 ✕
Nanterre	89 476 hab.	✕
Rueil-Malmaison	79 855 hab.	✕
Suresnes	46 876 hab.	✕
La Garenne-Colombes	28 297 hab.	✕
Courbevoie	88 530 hab.	✕
Puteaux	44 683 hab.	✕
Neuilly-sur-Seine	61 797 hab.	✕
TOTAL	439 514 hab.	

Boucle nord		↑ ↓ 🔒 ✕
Villeneuve-la-Garenne	25 644 hab.	✕
Gennevilliers	41 930 hab.	✕
Asnières-sur-Seine	83 376 hab.	✕
Clichy	59 458 hab.	✕
Levallois-Perret	64 629 hab.	✕
Bois-Colombes	28 927 hab.	✕
Colombes	85 102 hab.	✕
Argenteuil	104 282 hab.	✕
TOTAL	493 348 hab.	

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

2/ lien You tube : <https://www.youtube.com/watch?v=kCq2UwI21JQ> lors de l'échange concernant la question orale suivante :

Le maire UMP d'Argenteuil Georges Mothron a affirmé lors du dernier conseil municipal de sa ville qu'il souhaitait former au 1er janvier 2015 une nouvelle agglomération avec des communes des Hauts-de-Seine. Il a cité Puteaux et Courbevoie. 1ère nouvelle !

"Grandes manoeuvres", écrit l'Express dans son numéro du 24 septembre dernier :

"Eric Cesari, président de la communauté d'agglomération Seine Défense, devrait annoncer dans les prochaines semaines son extension : elle accueillerait Villeneuve-la-Garenne, Bois-Colombes, Argenteuil et Colombes. Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, Patrick Devedjian, a été à la manoeuvre. Il marque aussi des points face à Patrick Olliver, maire de Rueil-Malmaison, chacun essayant de constituer une alternative au Grand Paris".

Considérant les 80 millions d'euros de dettes d'Argenteuil qui deviendraient les dettes de cette nouvelle agglomération, considérant aussi que ce découpage séparerait le territoire de la Défense en 2 alors que nos efforts devraient être plutôt de le réunir (avec Nanterre, La Garenne-Colombes, Neuilly, Suresnes, Rueil-Malmaison), pouvez vous, devant notre assemblée, nous expliquer la logique de votre projet ?



3/ Transcription de l'échange lors de la question orale suivante :

Personnes intervenant dans l'échange :

Eric Cesari président de la communauté d'agglomération Seine Défense

Christophe Grébert, conseiller communautaire du groupe d'opposition Courbevoie-Puteaux au sein de la communauté d'agglomération Seine Défense.

Jean-André Lasserre, président du groupe d'opposition des conseillers communautaires Courbevoie-Puteaux au sein de la communauté d'agglomération Seine Défense

Ch. Grébert : Chacun connaît, sait instinctivement quel est le territoire de la Défense, c'est à dire Courbevoie, Puteaux, mais aussi Nanterre, la Garenne –Colombes, Suresnes, Rueil-Malmaison, et

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

pourquoi pas Neuilly. Donc, pouvez vous devant cette assemblée nous expliquer la logique de ce que serait votre projet de relier Puteaux et Courbevoie, cest à dire une grosse partie de la Défense, non pas au territoire naturel Nanterre, la Garenne Colobes, etc, mais Argenteuil, Bezons, en ajoutant, .. je l'avais enlevé dans ma question dans les données à prendre en compte Argenteuil a une dette de 80 millions d'euros qui reviendrait à la charge de la nouvelle collectivité en cas d'alliance. Donc on se retrouverait à gérer 80 millions d'euros de dette. Vous qui êtes si attentifs à ce que nous ne fassions pas de dettes sur notre agglomération, nous aurions à gérer cette dette importante.

E. Cesari : Bon. Bien alors je vais vous répondre assez rapidement. Tout d'abord, l'Express a fait un commentaire qui était de la seule responsabilité de ce périodique. Moi, je ne me suis pas exprimé à l'Express et ce ne sont donc pas mes propos. Voilà, donc vous voudrez bien ne pas juger sur ce qui est dit dans cet article mes prises de position éventuelles. Je suis assez grand pour dire les choses moi-même. S'agissant d'Argenteuil, je rappelle qu'Argenteuil est dans une communauté d'agglomération actuellement avec la ville de Bezons et qu'elle souhaite en sortir. Et il ne peut pas y avoir de démarche avant qu'Argenteuil soit sortie de sa communauté actuelle. Et la démarche d'Argenteuil ne peut se constituer que dès lors que nous aurions une frontière commune avec Argenteuil, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, pour Puteaux et Courbevoie. D'autre part, s'agissant de la démarche d'Argenteuil, je vous rappelle simplement qu'elle use de la liberté qui lui est accordée par la loi MAPA, la loi sur la métropole du Grand Paris, qui permet aux communes adjacentes du territoire futur de la Métropole, de demander leur intégration dans la future Métropole, et donc dans les futurs territoires. Donc, Argenteuil, qu'on le souhaite ou pas, qu'on le veuille ou pas, a engagé une démarche qui l'amènera à être intégré dans les territoires futurs. Quel sera t-il, je n'en sais rien, et aucun d'entre nous ici ne le sait, dans le territoire futur lié à la Métropole du Grand Paris. Voilà pour ce qui est pour la démarche d'Argenteuil.

J'ajoute concernant votre interrogation sur la dette, d'abord il faudrait poser la question au maire d'Argenteuil, de la manière dont il va faire face à cette difficulté, je crois qu'il a quelques idées. Mais en tout état de cause, s'il devait entrer dans un territoire, qui aujourd'hui, n'est pas constitué et sur lequel, une nouvelle fois, nous n'avons pas de frontière commune, s'il devait toutefois y entrer, il y a des mécanismes qui sont prévus par les textes et par la loi pour limiter les impacts financiers.. et il y a donc des démarches qui permettent de faire c'qu y faut pour que les attributions préservent les fiscalités locales. D'ailleurs nombreux EPCI procèdent déjà de cette démarche là.

Par ailleurs, sur le projet, eh bien écoutez, il n'est pas caché notre projet. Nous avons le souhait de continuer nos discussions pour arriver à un territoire qui s'orienterait au travers des communes de Bois-Colombes et de Colombes, sur une démarche qui est celle du développement économique de notre territoire. Je considère, avec mes collègues ici présents, que le territoire que nous portons a une démarche réelle, une réalité dans son bassin de vie de, de développement économique, qui est de ce côté là et qui se prolonge assez naturellement vers Gennevilliers, c'est à dire la boucle Nord. Je ne suis pas dans la même optique que vous et je ne vois pas le développement économique, au sens plein du terme que nous aurions de l'autre côté, avec Suresnes ou Rueil-Malmaison ; en tout cas, il est nettement moins marqué. Je crois que personne ne doute de la capacité du quartier d'affaires à assurer le développement de Bois-Colombes, de la Garenne-Colombes ; éventuellement et de Colombes. Ca se voit assez naturellement aujourd'hui et chacun peut le dire, y compris jusqu'à Gennevilliers. J'ajouterai que cette démarche d'un territoire qui est porteur d'une volonté de développement, se construit au travers des démarches du Grand Paris, et je parle en particulier de la société du Grand Paris, c'est à dire de la démarche qui crée une connection, au travers de la ligne rouge, qui va en direction de Mantes, au travers donc de ce passager vers Gennevilliers, et il y a aussi le lien naturel qui est la Seine, avec encore une fois le port de Gennevilliers, à l'autre bout de la boucle. On peut en débattre, vous n'êtes pas d'accord, nous avons notre proposition. Voilà. Je pense que nous pourrions y passer allez allégrement la nuit. Pour l'instant, nous sommes engagés dans des discussions, il n'y a aucune prise de position définitive de la part de personne, mais nous entendons procéder pas à pas dans ces discussions, pour

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

essayer de convaincre les villes qui sont proches de nous de leur intérêt à bâtir avec nous de nouveaux territoires. Voilà.

JA. Lasserre : Comment pouvez-vous déclarer que nous ne sommes pas d'accord ou d'accord puisque c'est la première fois qu'on l'apprend ce soir. On découvre quelles sont vos hypothèses. Alors, si vous pouviez préciser une chose qui n'est pas claire. Dans le périmètre que vous envisagez, il y aurait Colombes, Bois-Colombes, Puteaux, Courbevoie ?

E. Cesari : oui

JA. Lasserre : et ensuite, ça se prolongerait jusqu'à Villeneuve la Garenne ?

E. Cesari : bien sûr.

JA. Lasserre : et à ce moment là, Rueil ...

E. Cesari : il y a plusieurs phases

JA. Lasserre : Rueil, Suresnes et Nanterre ne figureraient pas dans cet ensemble ?

E. Cesari : c'est pas notre vision actuelle du territoire à développer.

JA. Lasserre : c'est à dire que vous tournez le dos à une partie de la Défense ?

E. Cesari : non ... on tourne pas le dos ...

JA. Lasserre : je vous invite à quand même ...

E. Cesari : M. Lasserre, n'interrompez pas ...

JA. Lasserre : à regarder l'EPADESA qui présente un projet

E. Cesari : le fonctionnement ...

JA. Lasserre : l'EPADESA qui dit on présente un projet de Seine à Seine et vous êtes en train de proposer quelque chose de totalement différent.

E. Cesari : non, je vous réponds...

JA. Lasserre : les territoires ne sont pas qu'économiques, M. Cesari.

E. Cesari : je vous remercie.

JA. Lasserre: ce sont des espaces de vie, pas uniquement.. C'est pas très cohérent.

E. Cesari : M. Grébert

Ch. Grébert : Effectivement, pour rejoindre M. Lasserre, surtout, dans ce que vous nous dites, je note que vous ne parlez que de développement économique. Alors je sais que ..

Communiqué de Presse

12 Octobre 2014

E. Cesari : de quel développement vous voulez, M. Grébert, je vous parle d'un développement de territoire.

Ch. Grébert : oui, mais vous avez parlé de développement économique.

E. Cesari : vous posez une question. Attendez, on va ... Il faut qu'on se mette bien d'accord. Aucune assemblée ne peut fonctionner sans un mode de fonctionnement et des règles de fonctionnement. Vous posez une question, je réponds à la question, on ne fait pas un débat.

Ch. Grébert : si, votre règlement intérieur, vous le connaissez votre règlement intérieur. Oui, il n'y est pas mais il est noté qu'il peut y avoir deux échanges.

E. Cesari : oui, 2 échanges et M. Lasserre a posé une question à votre place.

Ch. Grébert : 2 échanges... Y a la question et après 2 échanges.

E. Cesari : non... si je dois être honnête, je dois laisser la parole à M. Pietro aussi.

Ch. Grébert : non mais, là, c'est pas prévu en revanche.

E. Cesari : ben oui, voilà ...

Ch. Grébert : mais vous pouvez lui permettre de le faire.

E. Cesari : *propos inaudibles*

Ch. Grébert : je note effectivement que vous dites c'est le développement économique d'un territoire.

E. Cesari : le développement d'un territoire

Ch. Grébert : non, vous avez parlé, je suis désolé, vous avez parlé

E. Cesari : d'un bassin de vie.. économique, et de développement

Ch. Grébert : vous avez bien parlé de développement économique et donc vous posez la hypothèse de construction

E. Cesari : *il parle en même temps que Ch. Grébert, sans être audible*

Ch. Grébert : d'un territoire par rapport à la fiscalité et pas par rapport au transport, au logement

E. Cesari : Allez, passez donc à la question n°2.

Ch. Grébert : la Métropole du Grand Paris, c'est ça. Comment faire que cette Métropole, que ce Grand Paris se développe harmonieusement en terme de logement, de transport notamment.

E. Cesari : *il parle en même temps que Ch. Grébert, sans être audible*

Ch. Grébert : mais c'est pas votre préoccupation. Vous, c'est le développement économique.

E. Cesari : question n°2